



Protégez votre forêt !

Dans notre région, la forêt est généralement dominée par les feuillus. L'érable à sucre, l'érable rouge, le bouleau jaune (merisier), le frêne d'Amérique, le hêtre et les peupliers font partie des espèces observées le plus souvent. Les endroits où les conifères comme le pin, la pruche et l'épinette rouge forment des peuplements sont moins fréquents.

La forêt : un écosystème dynamique

La forêt, c'est bien plus qu'un milieu naturel dominé par les peuplements forestiers; c'est un écosystème, c'est-à-dire un assemblage dynamique et bien particulier de sol, de micro-organismes, de plantes et d'animaux qui interagissent et qui sont en perpétuelle mutation, au gré des perturbations, des saisons, des années et des siècles.

Les rôles de la forêt sont nombreux. Vous savez évidemment qu'elle agit comme « usine » à recycler le gaz carbonique (CO²) en oxygène, qu'elle capte les éléments minéraux sous forme de matière ligneuse et qu'elle procure, depuis le début des temps, toutes sortes de produits utiles à l'homme. La forêt permet aussi de combler les besoins essentiels de la faune, soit : se nourrir, s'abriter et se reproduire. Mais saviez-vous qu'un couvert forestier bien développé régularise les débits de l'eau, minimise les écarts extrêmes de température et peut également agir comme coupe-vent et écran anti-bruit et anti-poussière très efficaces ?

Les multiples usages de votre boisé

La forêt permet aussi de multiples usages. Certains propriétaires utilisent leur forêt pour y faire de la randonnée ou y observer, au fil des saisons, la flore et la faune. D'autres y pratiquent la chasse, y font la récolte de bois d'œuvre ou de chauffage ou exploitent leur érablière.

Un propriétaire de milieu forestier peut profiter de son boisé tout en assurant sa conservation à long terme. Dans le cas de la récolte de bois et de l'exploitation acéricole, certaines règles doivent être appliquées. Une attention particulière doit être portée à la sélection des arbres à abattre ainsi qu'au pourcentage de prélèvement. L'objectif est de préserver la santé de la forêt, ce qui se traduit par des arbres vigoureux et l'abondance d'une régénération (jeunes arbres) de qualité assurant son renouvellement. Voici quelques conseils pratiques à mettre en application pour vous aider à protéger et conserver votre forêt.



Forêt de feuillus --- Photo : Clément Robidoux

- Conservez une densité d'arbres suffisante pour assurer le développement optimal du peuplement. Les spécialistes recommandent un prélèvement ne dépassant pas 20 à 30 %. Autrement dit, ceci signifie que pour un même diamètre d'arbre (20 cm par exemple), vous pourriez récolter en moyenne 1 arbre sur 4.
- Récupérez d'abord les arbres malades. Si beaucoup d'entre eux le sont, ne dépassez pas un prélèvement de plus de 30 %. Prenez les arbres endommagés d'abord.
- Respectez la proportion des espèces composant le peuplement. Évitez de favoriser une seule espèce. Dans une érablière, les espèces compagnes, comme le hêtre, le bouleau jaune, le cerisier ou l'ostryer, permettent de supporter la tubulure en plus de fournir une alimentation variée aux écureuils qui auront ainsi moins tendance à la grignoter.

Protéger les habitats, c'est simple

Certains propriétaires sont intéressés à la protection de l'habitat d'espèces en situation précaire, comme la buse à épauettes ou la salamandre pourpre, ce qui nécessite des mesures particulières. Dans ce cas, avant même d'entreprendre vos travaux forestiers, il est suggéré de vous doter d'un plan de conservation spécifique auprès d'un organisme de conservation local qui vous indiquera comment protéger les espèces rares de la faune et de la flore et les habitats uniques de votre propriété.

D'autres propriétaires souhaitent aménager leur milieu forestier pour favoriser certaines espèces. Il existe des guides où sont décrites les techniques d'aménagement visant à privilégier entre autres la gélinotte, le lièvre, la bécasse ou le chevreuil. Ces guides vous aideront à planifier et à réaliser vos aménagements. Si c'est le maintien de l'ensemble de la biodiversité de votre forêt qui vous préoccupe, voici quelques gestes que vous pouvez poser :

- Conservez debout de solides arbres morts (chicots). Ils servent d'abris et de garde-manger pour plusieurs oiseaux et mammifères, notamment les pics, les chouettes, le canard branchu ainsi que les écureuils et les chauves-souris.
- Les troncs d'arbres morts qui jonchent le sol jouent également le même rôle, mais pour des espèces différentes, entre autres, pour les salamandres, les grenouilles, les crapauds, les petits rongeurs et les insectes.
- Lors des travaux d'éclaircie, disposez des branches en petits tas au lieu de les brûler. Ces monticules de branches servent d'abris pour de nombreuses espèces, comme les gélinottes, les lièvres et les petits rongeurs.
- Identifiez et conservez les arbres qui sont utilisés par certaines espèces. Par exemple, l'ours privilégie le hêtre ou le cerisier pour se nourrir, tandis que les pics utilisent les arbres à cavités pour se reproduire.
- Abstenez-vous de traverser les cours d'eau avec des véhicules motorisés, à l'exception des endroits aménagés à cette fin; cela peut causer des dommages importants à l'habitat des salamandres et aux frayères sur les ruisseaux plus gros.
- Évitez de faire des travaux en forêt au printemps et en début d'été. Il s'agit de la période d'élevage des petits et la plupart des espèces, notamment le chevreuil, la gélinotte, le lièvre et le lynx roux, sont plus sensibles aux dérangements à ces moments de l'année.



Raton laveur --- Photo : Clément Robidoux

Références sur l'aménagement pour la faune

Aménagement des boisés et terres privés pour la faune. Fondation de la faune du Québec.

Manuel d'aménagement des boisés privés pour la petite faune. Fondation de la faune du Québec.

Guide pour la réalisation de plans d'aménagement forêt-faune en forêt privée. Fondation de la faune du Québec.

<http://www.fondationdelafaune.qc.ca/html/Fpublications.html>

Votre forêt : un capital naturel à protéger



Trous de pic --- Photo : Clément Robidoux

En tant que propriétaire, vous pouvez contribuer au maintien de la qualité de votre milieu forestier et par le fait même, contribuer au bien-être de la collectivité dans son ensemble, qu'il s'agisse du maintien de la qualité de l'eau, de l'air ou de la beauté des paysages de la région. Pour faire la lumière sur les options qui s'offrent à vous en vue d'assurer la pérennité de ce capital naturel à protéger, nous vous conseillons de faire appel à des spécialistes qui privilégient une approche écologique et équilibrée. Si vous désirez obtenir de l'information sur les ressources disponibles dans la région ou vous renseigner sur les outils de conservation offerts aux propriétaires intéressés par la protection des milieux naturels, communiquez avec votre organisme de conservation local ou l'ACA, info@apcor.ca ou (450) 242-1125.

Corridor appalachien (ACA) est un organisme de conservation qui poursuit, en collaboration avec Conservation de la Nature Québec et des organismes de conservation locaux, la mise en œuvre d'une stratégie de conservation transfrontalière pour la protection d'un corridor naturel qui s'étend des Montagnes Vertes du Vermont, jusqu'au mont Orford, en passant par les monts Sutton, dans les Cantons-de-l'Est. Parmi les collaborateurs qui appuient la vision globale de conservation proposée par l'ACA se retrouvent : la Fiducie foncière de la vallée Ruitier, le Parc d'environnement naturel de Sutton, la Fiducie foncière Mont Pinnacle, la Fiducie foncière du marais Alderbrooke, l'Association pour la conservation du Mont Echo, l'Association de conservation de la nature de Stukely Sud, la Fondation des terres du lac Brome, la Fondation Marécages Memphrémagog, la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon, Conservation des vallons de la Serpentine, la Société de protection foncière du lac Montjoie et Les Sentiers de l'Estrie. Ses activités sont entre autres financées par Environnement Canada et des fondations privées. Cette fiche a été réalisée grâce à la contribution financière du MENV, Programme Partenaire pour la conservation volontaire.
